

En cette période de rentrée scolaire, nous avons une pensée pour tous les élèves, les enseignants et les personnels des établissements scolaires de l'Indre, qui ont retrouvé le chemin des classes et à qui nous souhaitons le meilleur pour cette nouvelle année scolaire. En 2024, le Département a réalisé de nombreux travaux dans les collèges avec la modernisation des classes, la poursuite du programme d'économies d'énergie, le verdissement des espaces extérieurs et des travaux dans les cuisines et espaces de restauration. Parallèlement à ces investissements, la qualité des repas et l'utilisation d'un maximum de produits en circuits courts sont plus que jamais une priorité.

Après le passage du Relais de la Flamme Olympique impulsé et organisé par le Département, après un été où les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont rythmé la vie de notre pays et notamment de l'Indre où se déroulaient les épreuves de tir sportif et para-tir, communes et associations se sont emparées de cette dynamique sportive exceptionnelle pour fédérer autour des valeurs de l'olympisme.

La notoriété de notre département a été renforcée, et il nous faut profiter de cet élan pour lancer avec énergie et inventivité de nouveaux projets et renforcer toutes les actions qui feront durer et développeront l'héritage des JOP dans l'Indre.

Dans quelques semaines aura lieu la dernière étape budgétaire de l'année de notre collectivité. Ainsi, 4,3 millions d'euros d'autorisations de programmes vont être rajoutés au budget global de l'année 2024 pour renforcer nos investissements (routes, collèges, bâtiments) et garantir de nouvelles commandes à nos entreprises.

Cette enveloppe supplémentaire intervient malgré un contexte budgétaire national extrêmement tendu mais, grâce à notre gestion, nous pouvons faire face et maintenir toutes les subventions allouées aux communes et aux associations. N'oublions pas la chance que nous avons de pouvoir maintenir ces aides alors que la majorité des Départements doivent les réduire et pour certains, même, de manière drastique.

Ce pacte de stabilité et de confiance sur lequel nous nous sommes engagés avec les habitants reste notre ligne de conduite. Nos projets, toujours menés avec pragmatisme et au plus près des besoins, se veulent le gage de l'efficacité et de l'efficience de l'action publique.

De nouvelles orientations innovantes seront actées en début d'année prochaine pour un nouvel élan de l'Indre, un territoire ouvert et désormais coutumier de nouveaux défis. Ce qui est certain, et nous le pensons tous avec force et conviction, c'est que jamais nous ne soutiendrons des projets qui complexifient

davantage l'aménagement du territoire ! C'est le cas par exemple du projet de Parc Naturel Régional (PNR) Sud Berry qui est davantage pour nous la somme de multiples contraintes, parmi lesquelles : les dépenses supplémentaires pour les communes, la difficile gouvernance pour cette nouvelle structure administrative comportant 102 communes de l'Indre et du Cher, les nouvelles règles pour les activités agricoles et économiques... S'il y a bien un sujet sur lequel il n'y a aucun débat au sein de notre majorité départementale, c'est bien celui-ci. Nous ferons preuve une nouvelle fois de pragmatisme considérant que l'avenir de l'Indre passe par de nouveaux projets qui créent des emplois, qui assurent un service public et un accès à la santé de qualité, tout en préservant son identité forgée au fil des ans par un patrimoine bâti, agricole et environnemental riche et vecteur d'attractivité.

Le groupe des élus de la Majorité départementale : Gil AVÉROUS, Nadine BELLUROT, Régis BLANCHET, Gérard BLONDEAU, Gilles CARANTON, Nathalie CORBEAU, François DAUGERON, Claude DOUCET, Mireille DUVOUX, Marc FLEURET, Virginie ÉLION, Nolwenn LEROY, Jean-Yves HUGON, Imane JBARA-SOUNNI, Lydie LACOU, Gérard MAYAUD, Frédérique MERIAUDEAU, Philippe MÉTIVIER, Chantal MONJOINT, Florence PETIPEZ, Christian ROBERT, Michèle SELLERON

PNR Sud Berry, dépasser les arguments éculés et parler du fond

L'opposition systématique du président Fleuret continue de cliver et de susciter l'incompréhension. De même que l'inconstance des élus qui votent la continuité de la démarche d'étude sur le Pays de La Châtre et se rétractent dans le même temps, coutumiers de leur frilosité financière. C'est le choix de l'immobilisme, quand d'autres travaillent à une gouvernance adaptée

à la spécificité du territoire et à un plan d'avenir pour maintenir l'agriculture d'élevage et le bocage du Boischaud Sud, dont l'intérêt économique, environnemental et paysager est une évidence. La qualité de vie des habitants doit passer avant tout !

Le groupe des élus de la Gauche Républicaine, Socialiste et Écologiste: François AVISSEAU, Lucie BARBIER, Michel BOUGAULT, Anne-Claude MOISAN-LEFEBVRE